

Abonnez-vous

Choisissez la formule qui vous convient



[Vienne](#) [Poitiers](#) [Chauvigny](#) [Châtelleraut](#) [Loudun](#) [Montmorillon](#) [Civray](#) [Sports](#) [IG](#)

Rechercher...



14/09/2021 06:49 | [Poitiers](#) | [BIARD](#) | [Imprimer](#) |

[PARTAGER](#) [f](#) [t](#) [e](#) [...](#)

La nouvelle assistance au parcours de vie



Écouter l'article



Coralie Gernoux, Catherine Ménard (directrice) et Justine Villain.  
CHEVALIER GERARD

Les centres médicosociaux n'ont plus forcément le vent en poupe. Depuis la loi 2005 qui exige la formulation du projet de vie de la personne handicapée, ils ont dû laisser place au fil des ans à des modèles innovants et surtout plus inclusifs.

Suite à un appel à projet de l'agence régionale de la santé Nouvelle-Aquitaine, le groupe pluri-associatif 79 et l'association des pupilles de l'enseignement public 86 portent le dispositif APV dans le département de la Vienne depuis le début de l'année 2021. Coralie Gernoux assistante sociale, Justine Villain enseignante en activité physique adaptée et Louise Scordel, conseillère en économie sociale et familiale mesurent toute la difficulté pour des personnes handicapées à formuler clairement un projet de vie. « *On a pour objectif d'écouter leurs besoins et leurs envies et de leur faire préciser leur projet. On les informe de leurs droits et on les renforce dans leur pouvoir d'agir. La personne reste maître d'oeuvre de son projet* ». Les assistantes prennent en compte tous les domaines de la vie, logement, emploi, santé, citoyenneté, culture et loisirs. « *On facilite le lien avec les acteurs du territoire pour donner accès au droit commun et on soutient l'autodétermination de la personne pour qu'elle reste actrice* ».

Le dispositif est gratuit et il est mobilisable par les personnes ou les familles quel que soit l'âge ou le type de handicap, avec ou sans notification de la MDPH.

Ils ont bénéficié  
du dispositif APV

Marie-Louise, (1) âgée de 50 ans est atteinte de déficience intellectuelle. Suite au décès de sa mère, elle a souhaité changer de vie et surtout de lieu d'habitation. Pour ne pas être seule, elle a formulé le projet d'être accueillie en famille d'accueil avec d'autres personnes de son âge. Le dispositif APV l'a mise en relation avec une association compétente.

Corentin est âgé de 25 ans et est atteint de troubles autistiques. Sans moyen de communication, il était dans l'impossibilité de rejoindre son lieu travail à 7h du matin. Le dispositif APV86 a établi le lien avec une association locale spécialisée dans le transport solidaire.

Pour contacter le dispositif APV86, Tél: 07.57.47.23.16 ou par mail: [apv86gpa-asso.fr](mailto:apv86gpa-asso.fr)

(1) Les prénoms ont été changés.

...